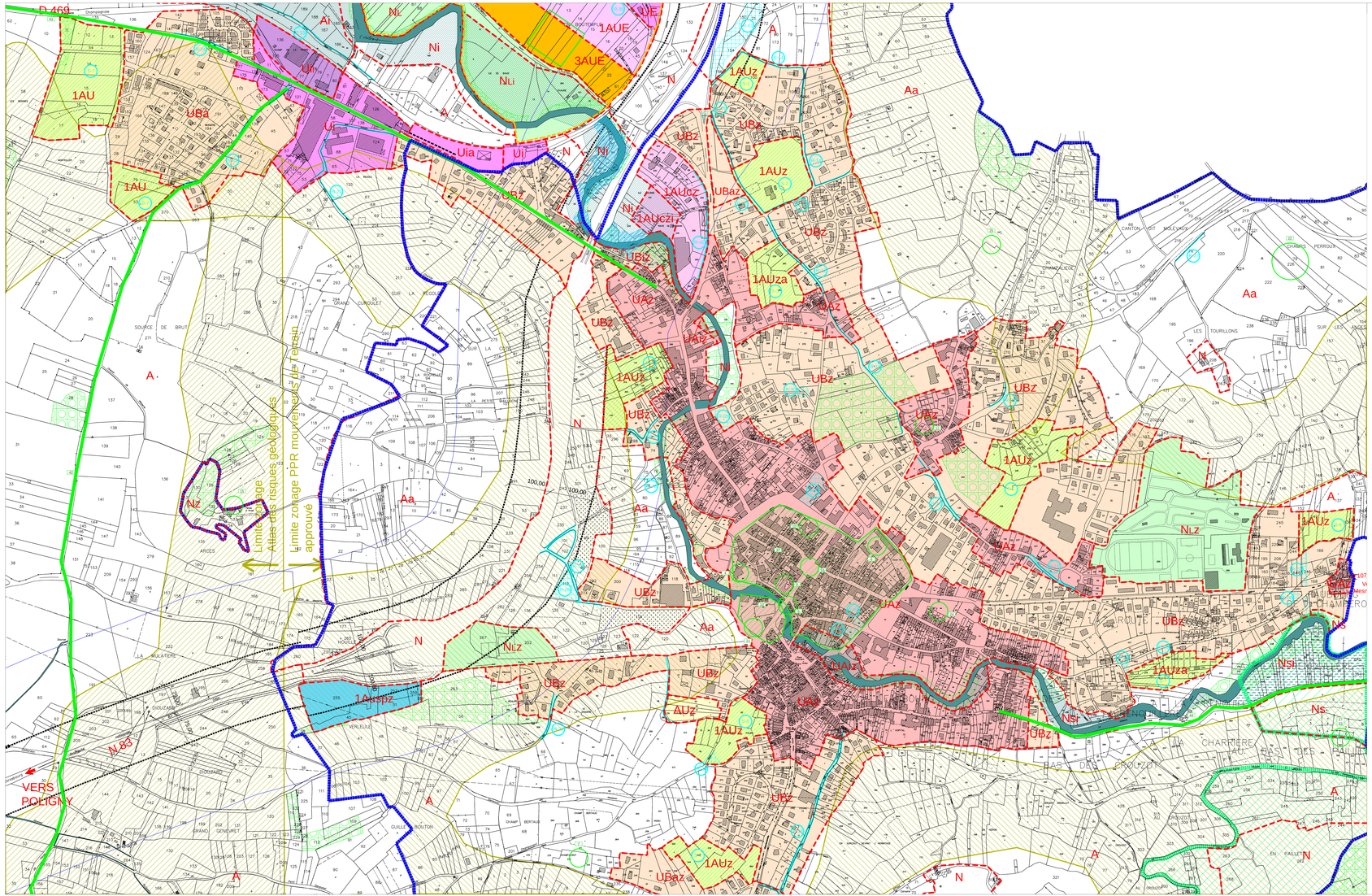

DEPARTEMENT DU JURA

Commune de
ARBOIS

MARTIGNE
Urbanisme
ZI 1, Rte Eugène Delacroix
39700 CONTOIS-EN-VAUX
Tél. : 03 84 81 81 80
Fax : 03 84 81 81 89
contois@martigne-urbanisme.com
www.martigne.fr

ZONAGE

Plan
Local
d'Urbanisme

3/3

Echelle : 1/2.500ème

Novembre 2015

ZONES URBAINES

- UAz — Centre couvert par ZPPAU
  - UAz : Risque d'inondation
- UB — Quartiers équipés à vocation résidentielle
  - UBa : moindre hauteur
  - UBaz : couvert par ZPPAU
  - UBz : couvert par ZPPAU
  - UBz : Risque d'inondation
- UI — Quartiers équipés à vocation industrielle
  - UI : Risque d'inondation
  - UIa : Aménagement gare
- UE — Quartiers équipés à vocation activités économiques

ZONES A URBANISER

- AU — Réserve pour une urbanisation à dominante résidentielle
- 1AUE — Zone à urbaniser à vocation activités économiques
- 2AUE — Zone à urbaniser à vocation activités économiques
- 3AUE — Zone à urbaniser à vocation activités économiques
- 1AU — Zone à urbaniser également conditionnel
  - 1AUz : couvert par ZPPAU
- 1AUc — Zone à urbaniser à vocation activités commerciales et de service
  - 1AUcz : couvert par ZPPAU
  - 1AUczi : risque d'inondation
- 1AUg — Zone à urbaniser à vocation équipements publics
  - 1AUgz : couvert par ZPPAU

ZONE AGRICOLE

- A — Zone agricole
  - Aa : Construction interdite
  - Ai : Risque d'inondation

ZONES NATURELLES

- N — Zone naturelle protégée
  - Nz : couvert par ZPPAU
  - Ni : risque d'inondation
  - Nx : vol à voile / ULM
- NL — Zone naturelle sports / loisirs
  - NLz Couvert par ZPPAU
  - NLi Inondable
- Ns — Zone d'intérêt scientifique
  - Nsi : risque d'inondation

EMPLACEMENTS RESERVES

- N — Emplacement réservé pour équipement
- Ro — Emplacement réservé pour voirie (élargissement)
- S — Emplacement réservé (art. L 123-1-5 8° du CU)
  (art. L 123-2 a du C.U.)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Espace boisé classé ou espace à boiser
- Zone inondable
- Secteur humide contribuant aux continuités écologiques (art. L 123-1-5 III 2° du CU)
- Marge de reculement des constructions
- Zone de risques géologiques PPRmt du 21 Juillet 1997
- Zone de risques géologiques Atlas des risques géologiques
- Site classé par décret du 8 Oct. 2002
- Périmètre de la ZPPAU
- Périmètre de la ZAC de l'Ethole
- Zone archéologique (cf. arrêté préfectoral)
- Canalisation gaz
  - Zones de danger très grave
  - Zones de danger grave
  - Zones de danger significatif